Questions orales

Des voix: Bravo!

M. Clark: J'ai consulté des représentants du Nouveau parti démocratique. Les partis de ce côté-ci de la Chambre seraient d'accord pour procéder de cette façon, c'est-à-dire pour adopter le bill sur les anciens combattants à toutes les étapes mercredi de cette semaine. Le premier ministre peut-il nous dire si la mesure est prête et si le gouvernement est disposé à la présenter mercredi pour qu'elle soit adoptée?

[Français]

L'hon. Yvon Pinard (président du Conseil privé): Madame le Président, je n'ai pas très bien compris l'offre faite par le chef de l'opposition officielle. Est-ce qu'il désire faire reporter à plus tard la journée de l'opposition ou la sacrifier pour le bénéfice des anciens combattants? Je ne sais pas jusqu'à quel point sa générosité est authentique. Quoi qu'il en soit, le député de Winnipeg-Nord-Centre, à plusieurs reprises, a insisté à la Chambre pour que nous puissions présenter ce projet de loi au Parlement dans les meilleurs délais et avant l'ajournement d'été. Et chaque fois le ministre des Affaires des anciens combattants lui a fourni l'assurance que le gouvernement était désireux de se pencher sur cette loi, de la présenter, et d'en disposer dans les meilleurs délais. Je vais donc offrir à nouveau au chef de l'opposition la même assurance que le ministre des Affaires des anciens combattants a toujours offerte au député de Winnipeg-Nord-Centre, savoir que nous allons dans les meilleurs délais faire tout ce qui est nécessaire pour que la loi appropriée soit amenée devant le Parlement. Je remercie à l'avance les partis de l'opposition de l'offre qu'ils nous font de nous permettre d'en disposer également dans les plus brefs délais, c'est-à-dire en moins d'une journée.

M. Clark: Madame le Président, le ministre a parlé beaucoup pour éviter la question.

[Traduction]

Je lui ai signalé que notre parti était prêt à remettre à plus tard une de ses journées réservées afin que les anciens combattants du Canada n'aient pas à attendre plus longtemps une mesure qui avait été rédigée, imprimée et présentée par notre gouvernement et qui devrait être prête sous l'administration actuelle. Avec l'accord du Nouveau parti démocratique, je lui ai garanti que le bill serait adopté à toutes les étapes mercredi.

[Français]

Ma question pour le gouvernement est la suivante: Est-ce que la loi qui avait été préparée par notre gouvernement est prête maintenant avec le gouvernement libéral, et dans l'affirmative, est-ce que le gouvernement est disposé à la présenter mercredi de cette semaine afin d'obtenir l'adoption par le Parlement, dans tous ses éléments, de cette législation importante pour les anciens combattants du Canada?

[Traduction]

M. Pinard: J'aurais aimé entendre le chef de l'opposition nous dire qu'il est disposé à renoncer à ce jour, non pas à le remettre. Cela serait très généreux de sa part bien entendu.

Des voix: Bravo!

M. Pinard: Quoi qu'il en soit, cette mesure est en voie de préparation et je suis disposé, au nom du gouvernement, à la présenter mercredi prochain, si les partis de l'opposition consentent à l'étudier en une seule journée. Je saurais toutefois gré au chef de l'opposition de faire preuve de sérieux et de renoncer au jour prévu dans le Règlement dont il parle.

M. Clark: Je vous remercie, madame le Président. Afin que la chose soit parfaitement claire nous, de ce côté-ci, étions bel et bien disposés à donner aux anciens combattants du Canada une mesure législative, un projet de loi avait été inscrit au Feuilleton aux fins de discussion et d'adoption quand le parti d'en face a renversé notre gouvernement. Cette mesure législative était une priorité pour nous. Eu égard aux pressions s'exerçant sur le Parlement quand celui-ci siège au cours de l'été, nous sommes maintenant disposés à remettre à l'automne le jour prévu dans le Règlement, ce mercredi . . .

Des voix: Oh!

Mme le Président: A l'ordre. Le chef de l'opposition a-t-il d'autres questions à poser?

M. Clark: J'en ai un bon nombre, madame le Président. En cherchant à retarder encore l'adoption de cette mesure législative, le ministre a parlé de mercredi prochain. Il prétend en ce moment qu'il s'agit de «ce mercredi-ci». Ainsi, il accepte notre offre de présenter le projet de loi ce jour-là et de remettre à l'automne le jour de l'opposition prévu dans le Règlement. Est-ce exact?

M. Pinard: J'ai toujours eu l'impression que sous l'ancien gouvernement, on s'intéressait plus au crédit d'impôt sur les hypothèques qu'au sort des anciens combattants.

Des voix: Bravo!

[Français]

M. Pinard: Madame le Président, quoi qu'il en soit, j'ai été très clair. J'ai dit que mercredi nous présenterions le projet de loi dont il est question et que nous avions obtenu l'assurance des partis de l'opposition que nous pourrions en disposer à toutes les étapes. Nous allons le faire cette semaine, et ce que j'ai dit au chef de l'opposition, c'est que je suis déçu qu'il insiste sur sa requête de reporter le jour d'opposition qui est accordé au parti progressiste conservateur, plutôt que de nous le consacrer et d'y renoncer pour que nous puissions nous occuper des anciens combattants. Alors cela est très clair, madame le Président, que mercredi nous allons présenter ce projet de loi. Nous avons l'assurance des partis d'opposition que nous en disposerons à toutes ses étapes et, à mon avis, il est malheureux que le chef de l'opposition y renonce encore et persiste à dire qu'il désire que la journée d'opposition en question soit remise plutôt que de la sacrifier, plutôt que de la consacrer aux anciens combattants.